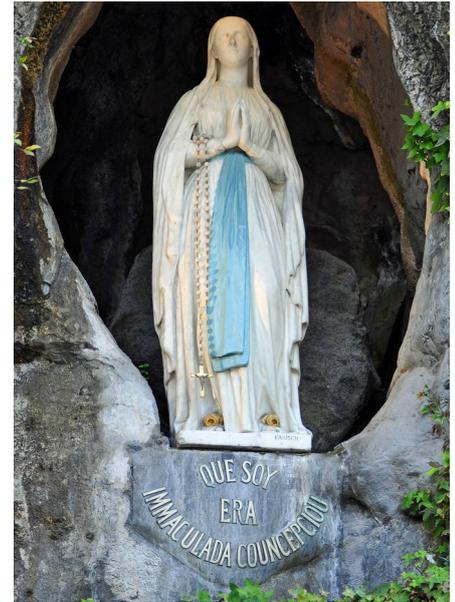


Les 17 apparitions de la Vierge Marie reconnues par l'Église.

5) Lourdes (France, 1858)

1) Le récit des apparitions.

Le 11 février 1858, la vierge Marie apparaît à Lourdes à Bernadette Soubirou, 14 ans, dont la famille vit dans une extrême pauvreté. Alors qu'elle partait pour glaner du bois avec sa sœur et une amie, Bernadette verra Notre Dame : « La Dame avait l'air d'une jeune fille de seize à dix-sept ans, aux yeux bleus. Elle était vêtue d'une robe blanche, serrée à la ceinture par un ruban bleu glissant le long de la robe. Elle portait sur sa tête un voile blanc, laissant à peine apercevoir ses cheveux, retombant ensuite en arrière jusqu'au-dessous de la taille. Ses pieds étaient nus, mais couverts par les derniers plis de la robe sauf à la pointe où brillait sur chacun d'eux une rose jaune, épanouie. Les grains de son chapelet étaient blancs et la chaîne d'or brillante comme les deux roses des pieds. Je n'en ai jamais vu de semblable, ça brillait comme de l'or et bien plus encore. » Surprise, Bernadette se met à genoux pour réciter son chapelet, ce que Marie approuve. Une fois la prière achevée, Marie lui fit signe d'approcher, mais Bernadette



n'osera pas. Il y aura 18 apparitions. Bernadette présentera de quoi écrire, mais Marie répondra : "***Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas besoin que je le mette par écrit.***" Après s'être recueillie, l'Apparition demanda : "***Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde mais dans l'autre. Voulez-vous avoir la grâce de venir ici pendant quinze jours ?***" Marie va lui apprendre une prière personnelle. Elle lui confiera trois secrets, et demandera : « ***Priez pour les pauvres pécheurs, pour le monde si agité.*** » Marie demandera à Bernadette de se déplacer à genoux, de baiser la terre, de manger de l'herbe pour les pécheurs. Elle dira : « ***PÉNITENCE, PÉNITENCE, PÉNITENCE !*** » Puis, Notre Dame va donner à Bernadette la source miraculeuse : « Pendant que j'étais en prière, la Dame m'a dit d'une manière amicale, mais en même temps sérieuse : « ***Allez boire à la fontaine et vous y laver*** ». ... La Dame ... m'a fait signe du doigt de me rendre sous la Grotte à gauche ; j'ai obéi, mais je ne voyais pas d'eau. Ne sachant où en prendre j'ai gratté la terre et il en est arrivé. Je l'ai laissée s'éclaircir un peu, puis j'ai bu et je me suis lavée. » Notre Dame lui dira aussi : "***Allez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle. Au plus court, quand même elle serait toute petite, et d'y venir en procession.***". Comme Bernadette s'était servie du chapelet d'une autre personne, Marie lui demanda : "***Qu'est devenu votre chapelet ?***" Bernadette tira le sien de sa poche et le montra à la Dame. Et la Vierge en souriant ajouta : "***Servez-vous de celui-là.***" A la 14^e apparition, Marie ne viendra pas au rendez-vous : "***Vous ne m'avez pas vue ce matin, parce qu'il y avait des personnes venues ici pour voir la contenance que vous auriez en ma présence, et qui n'en étaient pas dignes ; car ayant passé la nuit à la Grotte, elles l'ont déshonorée.***" A la dernière apparition, Marie sera plus belle que jamais. Bernadette l'a reverra le jour de sa mort le 16 avril 1879.

2) Le signe de Lourdes.

Bernadette ira voir l'abbé PEYRAMALE, curé de Lourdes. Celui-ci ne veut savoir qu'une chose : le nom de la Dame. Il exige en plus une preuve : voir fleurir le rosier (ou églantier) de la Grotte en plein hiver. C'est à la 14^e apparition que Bernadette demandera par trois fois à Marie son nom, et devant l'insistance de Bernadette, Notre Dame répondra : "***QUE SOY ERA IMMACULADA CONCEPTION***" ». Marie vient de donner son nom : « je suis l'immaculée conception », qui est le dogme que le pape Pie IX vient de déclarer en 1854. Bernadette ne comprend pas l'expression, mais le curé en comprendra le signe, que Bernadette n'a pu inventer. De plus, le rosier en question fleurira en plein hiver.

- Le premier miracle aura lieu pendant les apparitions. Catherine LATAPIE, une amie lourdaise qui se rend à la Grotte, trempe son bras déboîté dans l'eau de la source : son bras et sa main retrouvent leur souplesse.

- Durant les apparitions, Bernadette était en extase ne ressentant plus la douleur. Cependant, le Dr Dozous a pu constater ce que l'on appellera "le miracle du cierge". Alors que Bernadette était venue à une apparition avec un cierge, la flamme va lécher pendant un quart d'heure sa main ne produisant aucune brûlure.

Il y a actuellement 70 miracles reconnus par l'Église, et 7200 dossiers de guérisons jugés inexplicables. Pour qu'un miracle soit reconnu, il faut que la maladie soit grave, connue de la médecine, corporelle (pas psychique), les traitements étant inefficaces ; la guérison doit avoir lieu de façon subite, soudaine, instantanée, sans convalescence ; elle doit être totale et définitive.

3) Reconnaissance : Les apparitions de Lourdes ont été reconnues le 18 janvier 1862.